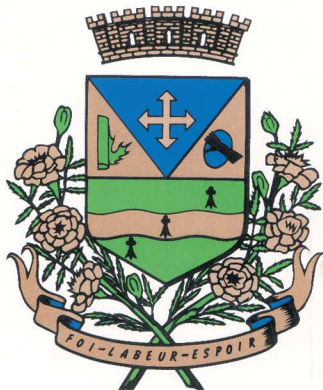


MUNICIPALITÉ DE



SAINT-DONAT

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC BUDGET 2009

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier et directeur-général de la susdite municipalité, QUE:

Le conseil tiendra une séance extraordinaire, mardi le 23 décembre 2008, 20h00, à la Salle l'Oasis 103 rue Desgagnés. À l'occasion de cette séance, le budget 2009 de la municipalité sera déposé pour adoption.

Les sujets traités lors de cette réunion porteront exclusivement sur le budget et l'adoption du règlement fixant le taux de la taxe foncière et des taxes de services.

L'adoption du budget sera suivie d'une période de questions.

***DONNÉ à Saint-Donat, ce 10e
jour de décembre 2008.***

Gil Bérubé

***Gil Bérubé
Secrétaire-trésorier et
Directeur général***